

Actualité - nouvelle organisation



Rôle et composition de l'Équipe d'Animation Paroissiale de la Paroisse d'Étables/Mer à dater du dimanche 29 septembre 2024

Rôle :

L'EAP est au service de la Paroisse. Elle a pour but d'animer la vie pastorale et missionnaire de la paroisse.

Elle s'appuiera sur le projet pastoral de la communauté pastorale pour définir, chaque année, des lignes d'actions.

Elle anticipera, planifiera, les échéances de l'année pastorale.

Elle veillera à la communion et à la concertation entre tous les acteurs, les mouvements et services de la vie paroissiale.

Elle sera animée par deux déléguées pastorales appelées coordinatrices pastorales, chargées de l'ordre du jour, du lien avec le curé, des comptes rendus.

Elle se réunira en fonction des besoins mais au moins 2 fois par trimestre.

Le curé pourra y participer en fonction de l'ordre du jour.

Composition :

1 membre de chaque relais

Les coordinatrices ou déléguées pastorales

1 membre du CPAE nommé par le curé

Les membres sont appelés et nommés pour une durée d'un an puis, après évaluation, pour un mandat de 3 ans maximum.



Composition de l'EAP de la paroisse d'Étables-sur-Mer : 8 personnes

Élisabeth LE FAUCHEUR : correspondante du relais de Binic et déléguée pastorale

Catherine FROISSART : déléguée pastorale

Anne-Marie CHAUVEL : correspondante du relais d'Étables-sur-mer

Michelle JARDIN : correspondante du relais de Lantic

Solange MORICE : représentante du relais de St Quay-Portrieux

Michel GANDIA : représentant du relais de Plourhan

En attente : un représentant du relais de Tréveneuc

André MARTIN : délégué du CPAE (Conseil Paroissial pour les Affaires Économiques)

Je remercie toutes ces personnes qui, au nom de leur baptême, acceptent d'assurer ce service. Elles comptent sur nous tous pour témoigner du Christ dans le territoire du Sud-Goëlo.

Je remercie vivement Gérard DREVET, Rosita CARPIER et Daniel LE BOURHIS, qui, pendant plus de dix ans, ont été membres de l'EAP et ont mis leurs énergies et leurs compétences au service de l'animation de la paroisse. Nous savons que nous les retrouverons dans d'autres engagements.



Au niveau de la communauté pastorale du Littoral Ouest, mise en place d'une coordination :

Rôle :

Cette équipe est animée à tour de rôle par les membres qui la composent.

Cette équipe se réunit au moins une heure tous les 15 jours.

Cette équipe est une réelle équipe de pilotage au service de la mission.

Mission : porter le projet missionnaire de la Communauté Pastorale et être une interface entre les 2 Équipes d'Animation Paroissiale et les relais et la Zone et le diocèse...

Composition

Le curé

Les prêtres coopérateurs

(sont invités à y participer en fonction de leurs possibilités et/ou de l'ordre du jour.)

Un représentant des diacres

Les délégués pastoraux de chaque paroisse

La LME coordinatrice de la catéchèse

Le ou la coordinateur de la Pasto Jeunes

Un délégué des familles

Une religieuse

Une personne représentant les 2 CPAE

Les personnes déléguées sont appelées par le Curé et reçoivent une lettre de mission avec un mandat d'un an, renouvelable une fois pour 3 ans.



Composition de la coordination à ce jour (elle demandera à être complétée) :

Roland LE GAL, curé

Jacques ADI, Philippe LE CHAFFOTEC, (prêtres coopérateurs)

Yves PIRON, représentant des diacres

Élisabeth LE FAUCHEUR ou Catherine FROISSART : **déléguées pastorales de la paroisse d'Étables-sur-Mer**

Sœur Agnès STEPHAN, représentante de la vie religieuse

Pierre PAUGAM, Trésorier de la Paroisse Notre-Dame de la Mer

Nous connaissons la composition de l'Équipe d'Animation Paroissiale (EAP) de la Paroisse Notre-Dame de la Mer courant octobre 2024 et ainsi nous pourrions compléter la composition de la coordination de la communauté pastorale

⇒ 1^{er} réflexe à acquérir dès maintenant :

Ceci signifie qu'à partir de maintenant **toute question concernant votre paroisse devra être d'abord adressée au délégué pastoral** qui, avec le curé, discernera du lieu où doit se prendre la décision. **Pour toute question concernant le relais paroissial, la demande est à faire en priorité auprès du correspondant paroissial.** Vous pouvez aussi adresser vos demandes au secrétariat paroissial qui transmettra au délégué pastoral ou au correspondant. Merci

Roland Le Gal, curé